



Morbihan

Compte rendu CTPL du 12 janvier 2007

L'ordre du jour comportait 2 points principaux :

- Le transfert des Domaines 56
- L'ORE 2007 et un repyramidage pour notre département.
- Questions diverses suite à la demande des OS : Hélios la LOLF

Les organisations syndicales du département ont lu la déclaration liminaire commune ci-dessous afin d'exprimer ensemble et d'une seule voix leur opposition au processus de suppression d'emploi qui prends appui sur l'ORE.

Monsieur le Président,

Il est de coutume après la trêve de Noël que soient présentés les vœux pour l'année qui s'ouvre. Coïncidence des dates, le Comité Technique Paritaire Local chargé d'examiner l'ORE se réunit toujours dans cette période. Les projets que vous y proposez n'engendrent malheureusement pas l'espoir. Les souhaits que vous formulez ne sont que suppressions d'emplois et selon nous régression pour la Comptabilité Publique.

La première tâche de l'année confiée au comité est la répartition des suppressions d'emplois dans le Morbihan. Cette année, la barre a été relevée par rapport à 2006 et ce sont 10 emplois que la Direction Générale nous demande de faire disparaître. Ainsi, en 5 ans, ce sont plus de 50 emplois qui auront été rayés d'un coup de plume. Il est difficile dans ces conditions de croire la Direction lorsqu'elle prétend que les contrats pluri-annuels de performance sont une chance pour nos services.

Nous vous avons alerté il y a un an jour pour jour sur la limite à ne pas franchir pour que la corde tendue ne se casse pas. Les agents, dans les services, nous confirment qu'elle est en train de se rompre. Le mal-être au travail gagne du terrain.

Les suppressions annoncées pour 2008 et 2009 nous font craindre que désormais la Direction de la Comptabilité Publique ait décidé de se séparer d'un pan entier de ses activités. Comment peut-on imaginer que le Morbihan pourra perdre cette année 9 emplois et vraisemblablement autant les deux années suivantes en continuant néanmoins à assurer ses missions? Personne ne peut désormais vous croire lorsque vous l'affirmez. Les agents, en premier lieu ceux du secteur du recouvrement voient leur champ professionnel se réduire. Le transfert de l'impôt sur les sociétés, le départ prochain de la taxe professionnelle et la future centralisation du recouvrement des contrôles fiscaux n'ont d'autres objectifs que de vider les services de leurs attributions.

Vous prétendez que les expérimentations en cours ont pour objectif d'offrir un meilleur service public aux usagers. Les Organisations Syndicales affirment que menées telles qu'elles le sont, en les empilant et sans moyens réels, elles sont vouées à l'échec. Le Morbihan est à ce titre très volontariste et vous vous en félicitez sans doute. Il allie ainsi délégations de compétences croisées, délégations inter trésoreries et accueils communs ! En attendant sans doute d'expérimenter officieusement, comme semble le montrer le calendrier des travaux 2007, en modifiant l'accueil dans une Trésorerie de moins de 19 agents. Une telle accumulation est unique sur le territoire. Les conclusions des expérimentations ne sont pas tirées que déjà d'autres se profilent. L'accueil commun de Lorient n'a pas pu sortir le bilan de son activité que voici celui d'Auray qui se met en place. Celui d'Auray n'est pas installé que déjà on prépare celui de Vannes Clisson dans des locaux exigus. Où sont les engagements de la Direction Générale d'améliorer les conditions de travail des agents à chaque mise en place d'un accueil commun ?

Vous ne serez donc pas étonné d'entendre que les agents ne partagent pas l'optimisme que vous affichez. Ils n'ont pas le sentiment d'appartenir à une administration dont les missions seraient consolidées et qui verrait un avenir sans nuage se dessiner à l'horizon !

On leur demande toujours plus avec toujours moins de moyens. Ils doivent de surcroît faire face aux nouvelles exigences du contrôle interne, seule activité en pleine expansion. La reconnaissance salariale ne leur est même pas consentie et les années de régression du pouvoir d'achat se succèdent.

Début décembre 2006, les Organisations Syndicales ont appelé à l'action : 25% des agents ont tenu à montrer qu'ils étaient déterminés à exiger des moyens pour faire vivre le service public et obtenir la reconnaissance que l'Etat doit à ses fonctionnaires.

Ce premier coup de semonce doit être entendu par la Direction.

Dans ce contexte, nous nous sommes longuement interrogés sur notre participation à ce CTPL. Le niveau du dialogue social, en régression depuis des années, ne nous encourage pas davantage à être présents. Les Organisations syndicales peuvent s'exprimer dans les instances paritaires mais leurs arguments sont rarement pris en compte. Le discours officiel porté par la Direction Générale et relayé par la Direction locale doit être strictement écouté et accepté par tous. Les CTP ressemblent alors à des chambres d'enregistrement où même les revendications sur les conditions de travail sont balayées d'un revers de main. En CAP, les arguments développés par les élus ne modifient qu'exceptionnellement les positions arrêtées préalablement par la direction. La Direction Nationale a cru que la simple rédaction d'une charte du dialogue social résoudrait tout. Les Organisations Syndicales du Morbihan ne sont pas dupes et ont refusé de la signer : ce n'est pas en mettant en exergue les obligations réglementaires des OS et en reléguant leurs droits statutaires au second plan que notre rôle d'interlocuteur privilégié sera facilité.

Nous avons décidé finalement d'être présents afin de vous alerter solennement sur les dangers qui menacent nos services en 2007, sur l'inquiétude des personnels qui ne perçoivent pas de perspectives professionnelles. Permettez-nous de présenter nos vœux pour l'année qui s'ouvre :

- *Un bilan des expérimentations en cours avant toute généralisation,*
- *Des moyens suffisants pour mener à bien une véritable modernisation du ministère,*
- *Le maintien d'un réseau de proximité, seul gage d'un service public de qualité,*
- *Une reconnaissance professionnelle des personnels en phase avec vos exigences de spécialisation et de 'poly-compétence',*
- *Une amélioration des conditions de travail,*
- *Des augmentations salariales assurant au moins le maintien du pouvoir d'achat.*

Nous ne doutons pas que la réalisation de ces souhaits serait pour les agents le gage d'une année professionnelle 2007 réussie.

La réponse du TPG a été malheureusement dans la continuité concernant le déni de nos difficultés croissantes à fonctionner. Il a une nouvelle fois rappelé qu'il ne faisait qu'appliquer des directives gouvernementales (et avec un tel zèle...) et qu'il considérait que nous avions les « moyens appropriés aux missions qui nous sont confiés dans un contexte budgétaire où il n'y a rien à attendre » ! ! ! !

Transfert de la mission des Domaines au Trésor Public :

Le syndicat SUD Trésor 56 avait fait nommer à titre d'expert notre collègue des Impôts : Christine Moncomble secrétaire départementale du SNUI afin d'apporter les éléments complémentaires portés à sa connaissance par le personnel des Domaines.

Les effectifs :

Petit rappel : ce transfert concerne 15 agents (1A+, 9 A, 3B et 2C). Ils vont constituer désormais un nouveau service dépendant de la Trésorerie Générale qui s'appellera : France Domaine 56.

Les agents transférés ont jusqu'à 2009 pour opter entre le statut DGI et le statut CP.

Christine Moncomble est intervenue en mettant plus particulièrement l'accent sur le fait que 5 agents atteignent en 2008 l'âge auquel ils peuvent faire valoir leurs droits à la retraite. Sans préjuger de la décision que prendront nos collègues à ce moment –là, cette situation mérite d'ores et déjà des prévisions et des perspectives de formations pour les agents qui seront affectés en remplacement de ces départs afin que la pérennité de la mission soit maintenue dans les meilleures conditions tant pour les agents que pour les usagers de ce service. A ce titre la formation sera de la compétence du Trésor alors que le renouvellement des agents sera prioritairement effectué au sein de la DGI et offert ensuite au Trésor si les vacances ne sont pas entièrement comblées.

Les mouvements de mutation de la DGI et de la CP sont différents (3 par an à la CP en janvier avril et septembre ; un seul à la DGI en septembre).

L'implantation :

Le maintien dans les locaux de la Cité Administrative ne sera que provisoire. La recherche de locaux est en cours et le choix de notre direction s'est arrêtée sur un bâtiment domanial : place de la Libération actuellement occupés partiellement par des agents dépendant du ministère de la défense.

Sur le plan national 68% des services des Domaines sont restés dans leurs locaux....

Dans le Morbihan, la direction entend réaliser une opération de type « chaise musicale » en transférant les Domaines pour « libérer de la place » à la Cité afin de pouvoir y transférer la Trésorerie de Vannes Clisson ...cela sans tenir compte de l'avis des principaux intéressés : les agents...

Christine Moncomble a demandé au Président de ce CTPL de garantir aux agents transférés des conditions de travail améliorées par rapport à celles qu'ils ont eu jusqu'ici.

Le TPG a répondu qu'il ne s'engageait jamais en ce domaine....

Les métiers :

L'aspect juridique des délégations a été effectué mi décembre. La bascule des habilitations informatiques également .Le parc informatique jugé trop ancien sera rénové rapidement.

La mission « recette domaniale » est rajoutée au service « produits divers » de la Trésorerie Générale.

Notre collègue du SNUI a évoqué sa vive inquiétude concernant des menaces d'externalisation vers des études notariales de la fonction de rédacteur d'acte. L'abandon de cette fonction particulière de rédacteur d'acte pourrait constituer les prémices d'un démantèlement de l'ensemble des missions domaniales Christine Moncomble a clairement demandé au TPG de prendre des engagements pour garantir la pérennité de cette fonction au sein de notre administration.

La réponse du Trésorier a été : « je n'ai pas l'habitude de prendre des engagements qui ne paraissent pas conforme à la bonne marche des services publics donc à son évolution... »

Les moyens de fonctionnement :

Une demande des agents pour obtenir un photocopieur plus performant a été transmise à notre direction.

L'ORE 2007 : outil de suppression des emplois...

Sur le plan national sur les 54 066 emplois temps plein travaillés, 970 seront sacrifiés à l'autel d'une participation à l'effort de démantèlement des services publics...

Pour le Morbihan cela se traduit par 11 emplois C en moins.

Un repyramidage en B change la donne en cumulant un apport de **+3B** avec les suppressions de **11 C** :

- Vannes Clisson : -1B ;
- Vannes Ménimur : + 1B (-1C) ;
- Vannes Municipale : +1B (-2c) ;
- Paierie : -1B (+1 A) ;
- Impôts Lorient : +1B (-2c) ;
- Lorient collectivités : +2B ;
- Lorient Hôpitaux : -1 b (-2c) ;
- TG -1B (+1A)

Les suppressions touchent : **Josselin ; Carnac ; Port-Louis ; Vannes-Clisson ; Paierie Départementale ; Lorient Impôts ;Lorient Hôpitaux ;Vannes Municipale**

La parité syndicale a voté pour le repyramidage et a refusé unanimement de participer au vote concernant les suppressions d'emploi refusant ainsi de cautionner cette mascarade et de servir d'alibi « de concertation ».

Point sur Hélios

9 postes ont déjà basculés dans le 56 : Guer, Pluvigner, Mauron ; Plouay ; Baud ; La gacilly ; Locminé ; Auray et la Pairie Départementale.

Prévisions à court terme : en mars Questembert et Belz ; en avril Sarzeau ; en mai Port Louis et en juin Allaire et Carnac...bon courage les agents...

Le bilan de 2006 est pourtant assez catastrophique ; même Mr Bes avoue « des incidents et des difficultés graves pour assurer la fin de la gestion 2006. C'est difficile et compliqué... » mais on continue quand même et on en rajoute à la marche forcée...Devant la consternation de vos représentants et leur demande de suspendre les basculement des postes au moins en attendant que ces « difficultés techniques » soient écartées (mais le seront elles un jour ?) la direction a (encore) émise une fin de non recevoir.

Le personnel d'Auray avait transmis au TPG une pétition dénonçant les inégalités criantes de l'attribution de la prime d'Hélios ; nous avons demandé à ce qu'elle soit jointe au PV de ce CTPL afin que cette demande remonte à la DGCP, demande refusée.....(une de plus..)

Point sur la LOLF

Encore un point noir dont les insuffisances et les difficultés pourtant notoires depuis un an ne voit pas l'ombre d'une évolution favorable. Encore une réforme mal préparée dont la mise en place sème : pagaille et déroute dans les services chargés de son application...

La direction admet « un manque de visibilité mais ça va le faire »...on est soulagé....

Bilan des opérations

Après plus de cinq heures de « débat » : un sentiment d'amertume face au rejet de nos demandes, l'attitude de la direction reste et restera nous le craignons la même : refus d'entendre ; de voir et d'écouter la réalité du malaise profond qui s'amplifie dans nos services.

Votre représentante SUD Trésor 56 : Annie Rio

Et tous les vœux de la section SUD Trésor 56 :

Pour qu'en 2007 les choses changent dans un monde où les inégalités deviennent de plus en plus criantes et injustes ; la Bourse de plus en plus prospère, l'inaction est coupable devant la détresse des autres, comme devant la sienne....

Pour qu'en 2007 les consciences s'éveillent

Pour qu'en 2007 nous soyons mobilisés et solidaires

Nous espérons que cette nouvelle année vous permettra à vous et à toutes celles et ceux qui vous sont chers d'être mieux ; plus heureux.....